

Montceau-les-Mines - Municipales 2014 - projet de programme: *l'humain d'abord*

Les élections **municipales et communautaires** de 2014 se dérouleront dans un contexte nouveau par rapport aux municipales de 2008. De plus en plus les interventions dans le débat public donnent un caractère national à ces élections locales. Dans ce cadre, où dimension nationale et dimension locale sont intimement liées, nous souhaitons apporter notre analyse de la situation et proposer un programme d'actions afin de stopper le déclin économique et social et ouvrir une perspective de progrès humain.

La démocratie participative - Les citoyennes et les citoyens sont de plus en plus éloigné(e)s des décisions politiques. Les pouvoirs sont concentrés dans un cercle restreint de personnes. La démocratie représentative atteint ses limites : délégation de pouvoir, institutions centralisées par la 5^{ème} République, métropoles,... Les citoyennes et les citoyens doivent être les acteurs de la vie politique municipale et communautaire. Pour nous la démocratie participative est la clef pour ouvrir les portes à une nouvelle politique. Pour ce faire nous proposons :

- La consultation de la population pour toutes les décisions importantes à prendre.
- L'élaboration et la consultation des budgets communal et communautaire : plusieurs budgets possibles en fonction des recettes (en particulier les taux d'imposition qui pourraient diminuer) et les dépenses. Nécessité d'imposer à l'Etat le maintien et l'amélioration des dotations.
- La nomination d'un Adjoint au Maire, avec des moyens suffisants, pour animer la démocratie participative. Appliquer la démocratie participative dans les services municipaux et communautaires.
- La création des Comités de quartier, disposant d'un budget spécifique, avec des représentants des habitants, du Conseil municipal et des acteurs du quartier (bailleurs sociaux, régie de quartier, commerçants, enseignants, facteurs,...).
- La possibilité de changer de Maire au cours du mandat (tous les ans ou à mi mandat)

L'économie et l'emploi - Dans le contexte de désindustrialisation de la France le bassin d'emploi de Montceau-les-Mines connaît une forte diminution de l'emploi industriel, compensée partiellement par l'emploi tertiaire. Aux fermetures d'entreprises, s'ajoutent les suppressions d'emploi, le non renouvellement des contrats d'emploi intérimaire et la mise en chômage partiel. Dans le même temps le bassin enregistre une baisse constante de la population, la population vieillit et le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité progresse. On compte **2731** demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (juillet 2013), en progression de 4% sur un an. Si l'on tient compte des autres catégories on peut estimer à **5000 les sans emploi**.

Conscient que la situation de l'emploi est liée à la crise actuelle de l'économie capitaliste, nous devons tout faire pour sauvegarder les sites existants, réactiver le tissu industriel, favoriser l'économie sociale et solidaire et les circuits courts. Nous proposons des initiatives locales:

- Créer une antenne locale (Bassin minier) de Creusot Montceau Développement (CMD) créée en 1984, avec des représentants du Conseil municipal, des syndicats et des employeurs. (option: une Commission emploi indépendante de CMD).
- A chaque réunion du Conseil municipal et de la Communauté, faire le point détaillé de la situation économique et de l'emploi, des initiatives prises et des actions à entreprendre.

- Établir une charte sociale, notamment en cas de subventions publiques octroyées, afin d'assurer la pérennité de l'emploi et les conditions de travail respectueuses des salariée et de l'environnement.

Les services publics - Les services publics doivent satisfaire les besoins des populations et l'intérêt général. Ils doivent donc être préservés de toute soumission à des intérêts privés comme aux marchés financiers.

La santé - La mise en oeuvre du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) entre Montceau-les-Mines et Le Creusot a été un échec total pour les deux Centres Hospitaliers : diminution des personnels, perte de patients, éloignement de l'offre de soins, maintien des « déficits » et... abandon du projet de construction du nouvel hôpital communautaire. Le GCS a supprimé plusieurs services à Montceau-les-Mines, notamment la maternité, le service de pédiatrie et les urgences pédiatriques. Nous proposons:

- Le maintien et l'amélioration des services propres à un Centre Hospitalier: Médecine, Chirurgie et Obstétrique. Du service des Urgences 24h/24h et 7j/7j. La réouverture de la maternité, du service de pédiatrie et des urgences pédiatriques pour un véritable pôle Mère-Enfant.
- L'information et la consultation de la population pour tous les projets en cours d'élaboration concernant la Communauté Hospitalière de Territoire (CHT)
- La possibilité aux représentants des usagers, organisés en Comité de défense, de siéger au Conseil de Surveillance.

L'énergie – Nous pensons qu'il est nécessaire d'assurer le maintien et le développement d'un service public de l'énergie qui doit avoir la maîtrise totale de la production, du transport et de la distribution. Les députés du Front de Gauche ont déposé une proposition de résolution estimant urgente la nationalisation d'E.ON France et la démocratisation de sa gestion sous le contrôle des usagers, de l'État et des salariés. Afin d'assurer l'approvisionnement électrique nécessaire au pays, nous proposons:

- Face aux désengagements du groupe E.ON propriétaire de la Centrale de Lucy, la mise en oeuvre rapide d'un plan d'action du Conseil municipal et du Conseil communautaire en direction des pouvoirs publics (Département, Région, État) pour la poursuite de la production d'électricité sur le site de Lucy. Celle-ci pourrait être assurée par la rénovation et la mise en conformité de l'actuelle centrale ou par la construction d'une nouvelle centrale électrique (Lucy 4-projet biomasse).

L'eau et l'assainissement – Dans la perspective d'un service public national décentralisé pour garantir l'équité territoriale, nous pensons qu'il est temps de reprendre la gestion confiée à VEOLIA EAU. Cette société exploite les réseaux d'eau et d'assainissement, propriétés de la Communauté, depuis 1987 en délégation de service public. Le contrat se termine en 2017. Nous proposons:

- La gestion en régie municipale ou communautaire dès 2017, sous le contrôle des usagers. La suppression progressive de l'abonnement, la gratuité pour les premiers 10 m³ et un tarif progressif pour les m³ suivants en fonction de la situation de famille.

Les ordures ménagères et les matières recyclables – Actuellement la collecte en conteneurs des points d'apport volontaire (PAV) semi-enterrés est assurée par la société VEOLIA PROPRETE. Nous proposons:

- La gestion en régie municipale ou communautaire, sous le contrôle des usagers.

Les transports – Il faut garantir partout le droit à la mobilité pour tous. La promotion des transports collectifs suppose la reconquête du service public. Après le contrat de délégation de service public entre la Communauté et VEOLIA TRNSPORT signé en 2009 pour 6 ans, nous proposons:

- La reprise en régie par la Communauté de l'activité transport communautaire, actuellement exploitée par la société Creusot Montceau Transport (CMT) filiale de VEOLIA TRNSPORT et de l'ensemble des personnels.
- La gratuité pour les trajets urbains et l'augmentation de la cotisation payée par les entreprises.

La justice de proximité – En décembre 2007, sollicité par Mme la Préfète pour donner son avis sur la réforme de la carte judiciaire prévoyant la suppression du Tribunal d'Instance et du Conseil des Prud'hommes, le Conseil municipal de Montceau-les-Mines a donné à l'unanimité un avis négatif. En février 2008 le journal officiel a publié la liste des 319 Tribunaux supprimés, d'une manière échelonnée, par le gouvernement Sarkozy-Fillon. Nous proposons:

- L'organisation d'une cellule municipale chargée d'entreprendre les actions nécessaires pour exiger auprès du Gouvernement la réinstallation à Montceau-les-Mines du Tribunal d'Instance et du Conseil des Prud'hommes.
- La prise d'une délibération officielle du Conseil municipal pour le maintien de l'élection directe des Conseillers prud'hommes actuellement menacée.

L'habitat - Dans la perspective d'un service public national décentralisé, le logement locatif social doit être accessible à tous et amélioré en concertation avec les bailleurs sociaux. Nous considérons comme un droit fondamental inaliénable de disposer d'un toit et des énergies (gaz, électricité) et de l'eau nécessaires pour vivre décemment. Nous proposons:

- L'interdiction des expulsions locatives et l'intervention du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en concertation avec les bailleurs sociaux et privés.
- L'interdiction des coupures d'eau, d'électricité et de gaz et l'intervention du CCAS en concertation avec les fournisseurs.
- La rénovation de l'habitat en basse consommation énergétique grâce aux aides publiques.

La sécurité – Ces dernières années une cinquantaine de véhicules ont été brûlés, les cambriolages et les vols engendrent un sentiment d'insécurité tout à fait compréhensible. Dans le même temps, les effectifs de police sont passés de 110 en 2000 à 82 en 2012. En 2002 la ville a perdu sa compagnie de gendarmerie et en septembre 2011 la Gendarmerie a été fermée. Nous proposons:

- Le renforcement de la police municipale et l'engagement d'actions pour l'augmentation des effectifs de la police nationale.
- La création d'une Commission communale chargée de la sécurité composée des représentants des différents quartiers, de deux Conseillers (représentant la majorité et la minorité) et présidée par un Adjoint ou une Adjointe au Maire.
- L'ouverture au public des réunions du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

L'éducation – Nous affirmons la nécessité d'une politique nationale de l'éducation pour une véritable gratuité et égalité d'accès basée sur le principe de laïcité. Au plan local nous proposons:

- Petite enfance: l'ouverture d'une crèche dans le nouveau quartier des Équipages. Le droit à la scolarité dès deux ans.
- École élémentaire: une concertation sur les rythmes scolaires basée sur un projet global de refondation de l'école où trouverait sa place l'aménagement de la journée (école, périscolaire, transport), de la semaine, de l'année de l'enfant.
- La reprise en régie communale de la restauration scolaire, actuellement assurée par la société SOGERES de Chalon-sur-Saône, favorisant les circuits courts et les produits bios.(option: une cuisine centrale pour toute la restauration collective du Bassin minier pour les sites qui n'ont pas de cuisine particulière)

Autres services publics - La Poste: distribution du courrier. CARSAT-Caisse d'assurance retraite et de santé au travail: agence de Montceau-les-Mines. Résidence pour personnes âgées: Les IRIS. Chauffage urbain: concession SOCCRAM-MONCIA.

La politique sociale - Le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) de Bourgogne affirmait « Cette ville de tradition ouvrière voit 58,4 % de ses foyers être non imposables en 2010, contre 45,4 % pour la moyenne nationale. Le revenu fiscal moyen par foyer s'établit cette même année à 16 577 euros, inférieur de près de 30 % à la moyenne nationale (22 900 euros) et de 14 % à la moyenne régionale (19 339 euros) » Le même rapport indiquait la précarité sociale de quatre quartiers: Le Plessis, Bois du Verne, Salengro et Bellevue lopofa. Et poursuivait indiquant que « le principe des quartiers prioritaires n'a pas été véritablement accepté par la commune ».

Nous voulons faire de toute la ville un espace commun du bien vivre ensemble dépassant le cadre de la politique du logement. Les politiques d'emploi, d'éducation, de santé, de transport, de culture et de sport contribueront à faire de la ville un espace d'épanouissement personnel, familial et social. Concernant les affaires sociales, la culture et la musique, les activités physiques et le sport, nous proposons:

- La renouvellement du Centre communal d'action sociale (CCAS), avec un élargissement des ses compétences et des moyens humains et financiers accrus. Un Conseil d'administration présidé par une adjointe ou un adjoint au Maire, composé de quatre membres du Conseil municipal et des représentants des associations reconnues d'utilité publique oeuvrant dans le domaine social. L'installation d'antennes du CCAS dans les quartiers.
- Un Centre communal des arts et de la culture avec un Conseil d'administration, présidé par un Adjoint ou une Adjointe au Maire, composé de quatre membres du Conseil municipal et des représentants des associations oeuvrant dans le domaine culturel et artistique. L'organisation du « mois de la culture et des arts » (en mai), avec tous les spectacles gratuits et des nombreuses manifestations.
- Un Centre communal des activités physiques et un Office municipal des sports avec un Conseil d'administration, présidé par une Adjointe ou un Adjoint, composé par quatre membres du Conseil municipal et des représentants des associations oeuvrant dans le domaine sportif et des activités physiques. L'organisation du « mois de l'activité physique et du sport » (en avril), avec initiations pour tous les âges.

Le rayonnement de Montceau-les-Mines - Notre ville a besoin aussi de visibilité. Un exemple: au même titre qu'au niveau communautaire nous avons « Creusot Montceau Communauté Urbaine », « Creusot Montceau Développement », « Creusot Montceau Accueil »,... sur la façade de la gare TGV on devrait avoir « CREUSOT MONTCEAU TGV » et non «GARE DU CREUSOT TGV ».

Ce projet est ouvert: apportez nous vos contributions et vos idées avant le 16 février. **Front de Gauche – Montceau :** 10, rue d'Autun – 71300 Montceau-les-Mines. Tél. 03 85 57 93 68 Adresse courriel:

montceaulesminesfrontdegauge@gmail.com